L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

ABONNEZ-VOUS OU PAYEZ DE GRANDS PRIX

MARDI MATIN, 6 JUIN.

Suite de la Première Page.

Dernière contestation.

Nous avons dégagé dans notre dernier article le problème posé à la députation de Pointe-à-la-Hache par les candidats rivaux sur la plus vile question de plaidoirie-bidon qu'ait jamais vue ce Parish.

Quand le comité de finance de Séance eut complètement mon compte, à dit Mr Johnson, il devait me revenir un montant considérable. Le planteur Winston me dit qu'il y avait plusieurs warrants émis pour Henry Sample par J. S. Wills. J'écrivis à ce dernier à Faulkner Chapon qui ne m'a jamais répondu. Je m'adressai à l'avocat-général et il m'assura que l'instruction contre Clinton et Mccarat avait que les poursuites jusqu'à entreprises. Je crois que ces quatre mille dollars warrants furent retirés par Kellogg. Kellogg n'a pas payé deux comptes en vendues. J'écrivis une première lettre de recherche à Mr Bluett, membre de la maison de Mr Clinton, et il me dit qu'il n'y répondrait pas. Mr Clinton dit qu'il ne répondrait jamais à moi n'a pas fait.

Je m'adressai de nouveau à l'avocat-général et dis à Clinton que je n'avais donné à personne le droit de signer pour moi.

M. Aldigé a la alors le bill original d'information déposé par l'avocat-général contre Wills, bill où il est dit qu'il avait exigé de frauder l'Etat d'une somme de $6,115.

M. Johnson dit qu'il ne sait pas comment il obtint les warrants qu'il ne connaît pas Wills et qu'il ne l'a jamais vu. Il a entendu dire qu'il était accusé de gouvernement. Winston me dit que si je faisais un affidavit, il approuverait mes comptes. Je le fis, en déclarant que je n'avais jamais reçu les warrants.

Dernièrement, j'intentai une action contre l'auditeur pour un large montant que l'Etat me devait. Le procès venait des warrants émis pour Wills, le 24 novembre 1874. Avant le dépôt de l'information, j'allai voir Kellogg qui m'avança les fonds pour payer les réclamations en 1873 et je lui donnai les comptes.

Une fois, Kellogg m'envoya chercher, et en présence de plusieurs rapporteurs, il me demanda si les reçus qu'il montra n'avaient pas ma signature.

Les parafs sur les warrants de Wills étaient tirés contre les $20,000 de la milice Kellogg qu'ils avaient été cancelés. Le ton du gouverneur Kellogg était offensant pour moi alors. Il m'humilia d'une manière grossière contre et je lui répondis de la même manière.

Maintenant je poursuis Clinton et je présume que l'auditeur Jumel fera partie en cause.

Je demandai une fois à Kellogg, qui était Wills? et il répondit plutôt pour les rapporteurs que pour moi qu'il était un de ses cousins, ou quelque chose comme ça. Je sais que Chas W. Wills, de la Douane, est un beau frère de Kellogg. J'ai les copies des lettres à Ghoits à Clinton et je les produirai. Je n'ai jamais vu les comptes pour les warrants de Wills. Il aurait fallu qu'ils eussent ma signature bien que à lui n'y fussent pas.

Kellogg avait une manière très lâche de traiter les affaires de la milice. Quelquefois il me payait et me les retirait ensuite. Les montants lui étaient jusqu'à dû peut-être, mais il était en faute parce qu'il mettait sur mon compte deux fois le même montant. Je lui assumai un rapport pour les $4500 le jour où je lui donnai les reçus pour les comptes. Je ne mis rien des warrants de $608 et de $150, remis à Wills.

DÉPOSITION DE LA VEUVE FIELD.

Mme A. P. Field, femme de feu l'avocat-général, est appelée. Elle prend sa place sur la selette et dit :

Je suis la femme du défunt avocat-général; j'étais occupée dans son bureau à faire des copies et à préparer son papier pour lui. Quant aux warrants de Wills, mon mari reçut information que M. Wills avait tiré des warrants au deux formes et comme client de M. Kellogg et comme client de l'auditeur. Quand cette affaire était en jugement, l'Exécutif défendit qu'aucune information fut donnée à ce sujet. Je copiai l'acte d'accusation contre Clinton et mccarat ayant que les poursuites jusqu'à entreprises. Je sais que quelques-uns de ces warrants furent retirés par Kellogg. Kellogg ne paya pas pour le compte